

Relations et dépendances familiales

Regards croisés sur les étudiants français et italiens

Marco Oberti *

IEP et Observatoire Sociologique du Changement, FNSP-CNRS

Les différences structurelles liées au type d'État-providence se retrouvent clairement dans la façon dont les étudiants se rattachent à la famille. Celle-ci est plus directement sollicitée en Italie, et les jeunes italiens engagés dans des études supérieures en dépendent très largement sur le plan matériel. La famille est également présente en France, mais intervient moins directement. Les jeunes français n'en sont pas cependant moins proches en termes de valeurs. Ainsi, le soi-disant familialisme italien vaudrait surtout en référence à la plus forte participation de la famille en tant que cellule de base au coût direct de la socialisation et de l'éducation des enfants et des jeunes adultes, et non pas tant en référence à l'idée d'une profonde identification des jeunes au système de valeurs de leurs parents.

Des contextes différents

Si les principales sociétés européennes partagent un certain nombre de caractéristiques communes, elles se distinguent aussi par des différences plus ou moins marquées de structures et d'organisation sociales, de cultures et de valeurs. Concernant l'analyse comparée de la condition étudiante en France et en Italie ¹, et plus particulièrement l'analyse des rapports que les jeunes adultes prolongeant leurs études entretiennent avec leurs parents, il convient d'insister sur la façon dont, dans chacun des deux pays, s'articulent État-providence, famille et cycle de vie. Dans la mesure où nous centrerons notre analyse sur les rapports des étudiants à leurs parents, nous ne ferons que rappeler quelques grandes généralités concernant ces trois dimensions, non pas tant pour faire ressortir des différences institutionnelles et politiques des deux systèmes d'enseignement supérieur, mais surtout pour mieux comprendre d'une part, comment chaque système sollicite la famille pour assurer la prise en

* Je tiens à remercier Vincenzo Cicchelli qui, à travers nos discussions et nos collaborations, a contribué à faire émerger des points qui seront repris dans cet article.

1. Cela vaut d'ailleurs pour l'étude de la jeunesse en général.

charge des étudiants et d'autre part, pour saisir le système relationnel qui en découle. C'est une façon de traiter de façon comparative les modes d'accès à l'autonomie sociale d'une catégorie de jeunes dans les deux pays.

Comparativement au modèle italien, le modèle français de modernisation et de développement de l'État-providence a contribué à défamilialiser davantage la prise en charge des enfants et des jeunes adultes. A travers un système de politiques sociales et familiales complexe, mais aussi de production de services publics destinés aux enfants et aux jeunes (crèches, école maternelle, centres de loisirs et de vacances, etc.), une partie croissante de la socialisation et de l'éducation de ces derniers s'organise en dehors de la famille. La division sociale de la prise en charge des jeunes est partagée entre l'État, la famille et, de façon inégale selon les villes et les régions, le tissu associatif.

Pour des raisons historiques et culturelles, le développement de l'État-providence en Italie n'a pas contribué à défamilialiser autant la prise en charge des enfants, qui reste encore de la responsabilité principale de la famille (Paci, 1989 ; Saraceno, 1998 ; Negri et Saraceno, 1996). Malgré de fortes disparités régionales, la politique d'aide à l'éducation passe moins par la production de services publics destinés à la petite enfance ou aux jeunes, et beaucoup plus par l'attribution d'allocations monétaires d'un faible montant versées aux familles. C'est par le biais des parents que l'on intervient sur les jeunes adultes. Ce modèle d'État-providence a pu se développer parce que la famille constitue traditionnellement une structure forte et centrale de la société italienne et explique qu'aujourd'hui encore, comparativement à la France, les familles italiennes supportent beaucoup plus directement le coût et la responsabilité de l'éducation et de la socialisation de leurs enfants, quel que soit leur âge.

Un deuxième aspect d'inspiration plus culturaliste est souvent rattaché au point précédent. En effet, de nombreux observateurs de la société italienne ont insisté sur son caractère « familialiste », c'est-à-dire sur cette tendance à organiser les intérêts, les relations sociales, les stratégies à l'échelle de la famille, créant des formes de dépendance et de soutien très prégnantes. La référence et l'attachement plus marqués des Italiens à la famille ressortent aussi de l'enquête européenne sur les valeurs (Chauvel, 1993). De façon systématique, même si les écarts ne sont pas toujours très importants, la famille et les fonctions parentales sont plus valorisées en Italie comparativement à la France.

Nous ne traiterons pas ici de la question épineuse des conséquences du familialisme sur l'esprit civique². Nous chercherons plutôt à préciser

2. La thèse de Banfield (1958) sur le *familismo amorale* a été très largement discutée et critiquée en Italie. Parmi les travaux les plus récents, voir Negri et Sciolla (1996) et en français Oberti (1994 et 1996). Sciolla a montré qu'un attachement très fort à la famille ne s'oppose pas nécessairement à des formes d'investissement civique. Elle rappelle aussi

les formes de dépendance familiale des étudiants des deux pays. Nous verrons surtout que malgré une « dépendance objective » plus forte des étudiants italiens, la « dépendance subjective » n'est pas plus marquée qu'en France et que dans les deux cas s'élaborent des formes originales de rapports aux parents.

Le dernier aspect lié aux deux précédents concerne le cycle de vie. L'allongement de la jeunesse, lié au prolongement des études et au report dans le temps de la constitution d'une union stable et de l'accès à l'emploi, touche les deux pays. On constate cependant que les jeunes italiens quittent beaucoup plus tardivement le domicile familial (tableau 1) (Scabini et Rossi, 1997 ; Cavalli, 1993). Si la dépendance est forte, la cohabitation familiale plus longue des jeunes Italiens donne naissance à des formes originales de construction de leur autonomie à travers des logiques de négociation soutenues avec les parents. Sociabilité, vie amoureuse, loisirs et études ne relèvent pas d'un strict « contrôle parental ».

1. Part des garçons et des filles résidant chez leurs parents en France et en Italie par classe d'âge en 1994 (en %).

	France		Italie	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
15-19 ans	94,8	90,9	97,3	95,3
20-24 ans	61,6	41,6	92,2	82,4
25-29 ans	22,5	10,3	66	44,1

Source : Scabini et Rossi (1997).

Concernant l'Italie, depuis 1990, la part des jeunes de 18 à 34 ans résidant chez leurs parents ne cesse d'augmenter. Entre 1990 et 1998, la part des jeunes de 25-29 ans domiciliés chez leurs parents est passée de 40 à 60 %. Ce sont aujourd'hui près de 30 % des jeunes hommes de 30-34 ans qui résident encore chez leurs parents, alors qu'ils n'étaient que 18 % dix ans plus tôt. Comme l'indique le tableau suivant, la condition de ces jeunes varie fortement d'une région à l'autre, et l'accès plus difficile à l'emploi n'est pas la seule explication à ce prolongement de la cohabitation familiale. Surtout vraie pour le Mezzogiorno, l'explication l'est moins au Nord de l'Italie où près de 60 % des jeunes encore chez leurs parents ont un emploi.

que l'importance subjective accordée à la famille caractérise l'ensemble des pays développés, Etats-Unis compris, et que l'Italie ne se distingue pas particulièrement. Parmi les pays qui accordent le maximum de confiance à la famille, l'Irlande du Nord, la Grande-Bretagne, la République d'Irlande, l'Espagne, le Portugal sont en tête devant l'Italie.

2. Condition sociale des jeunes de 18 à 34 ans vivant encore chez leurs parents par région en Italie (1998)

	Nord-Ouest	Nord-Est	Centre	Sud	Iles
Actifs ayant un emploi	57,2	59,6	41,3	24,1	25,6
Chômeurs	9,3	8,4	19,6	36,0	26,4
Femmes au foyer	0,4	0,6	0,4	4,8	3,4
Étudiants	28,0	26,8	33,5	29,1	36,4

Source : Istat, enquête Multiscopo. Famiglie, soggetti sociali e condizioni dell'infanzia.

Quelques conséquences sur la condition étudiante dans les deux pays

Les données sur les situations objectives de vie des étudiants dans les deux pays indiquent clairement une situation de dépendance plus nette chez les étudiants italiens, qu'elle soit résidentielle ou financière, matérielle en général.

Les enquêtes de l'Observatoire de la vie étudiante (1994) et du CREDOC (1992) pour la France, et celle de la fondation RUI pour l'Italie (Euro Student, 1997) mettent clairement en évidence les différences dans les modes de résidence. Pour la France, entre 36 et 40 % des étudiants vivent chez leurs parents, autour de 50 % dans un logement indépendant, et entre 10 et 15 % en résidence universitaire. Pour l'Italie, on obtient respectivement 67,3 %, 28,1 % et 3 %. Nos propres enquêtes (OSC, 1992 ; Institut Gramsci/Université de Turin, 1995/96) arrivent à des résultats proches mais plus détaillés (tableau 3). Les étudiants italiens résident donc massivement chez leurs parents (80 %, seulement 37 % en France ³).

Toute une série d'autres données vont dans le même sens et indiquent la moindre indépendance familiale des étudiants italiens. Alors que la grande majorité des étudiants français travaillent (28,8 % régulièrement et près de 60 % occasionnellement), cela ne concerne qu'un peu plus de la moitié de leurs homologues italiens (15,7 % travaillent régulièrement et 41,2 % occasionnellement). Plus de 43 % disent n'avoir jamais travaillé et sont donc des étudiants à temps plein. Concernant les sources de revenu, les aides familiales, importantes dans les deux cas, concernent cependant la plupart des jeunes Italiens : plus de 80 % reçoivent des

3. Pour être précis, il faudrait, dans le cas français, distinguer la situation dans les villes universitaires de province, où seulement 20 % des étudiants résident chez leurs parents (exemple de Rennes et Besançon), de celle de la région parisienne, où la situation s'inverse avec 72 % d'étudiants vivant chez leurs parents. Ce qui reste dans tous les cas inférieur à la situation italienne. De plus, la population étudiante française se trouve de plus en plus nombreuse dans les capitales régionales, où elle représente jusqu'au quart de la population totale. En Italie, la plus large diffusion territoriale des universités fait qu'il n'est pas nécessaire de s'éloigner autant du domicile parental pour fréquenter l'université, même dans des villes de taille moyenne.

3. Mode résidence des étudiants français et italiens (en %)

	France	Italie
Chez les parents	37,3	80,1
Logement payé par les parents	27,3	6,4
<i>Sous-total « dépendant des parents »</i>	<i>64,6</i>	<i>86,5</i>
Chez petit(e) ami(e)	3,8	2,8
Logement indépendant	20,4	10,7
Cité universitaire	11,2	0
<i>Sous-total « indépendant »</i>	<i>35,4</i>	<i>13,5</i>

(OSC, 1992 ; Institut Gramsci/Université de Turin, 1995/96)

aides financières conséquentes des parents (62 % en France), et 17 % des aides de quelqu'un d'autre, dans le plupart des cas d'autres membres de la famille (seulement 6,8 % en France).

L'intervention plus forte de l'État est confirmée par le fait que 22 % des étudiants français reçoivent une bourse d'étude (5 % pour l'Italie), et plus de 11 % sont logés en résidence universitaire (aucun en Italie). D'un côté donc, des étudiants français plus souvent indépendants sur le plan résidentiel et financier, qui cumulent souvent aide parentale et revenu d'un travail à temps partiel⁴ ; une partie de ceux d'origine populaire peuvent compter sur les bourses et les logements mis à leur disposition en cité universitaire. De l'autre côté, des étudiants italiens qui résident en grande majorité encore chez leurs parents et dont ils dépendent pour leur revenu. Certaines conditions objectives facilitent cependant l'accès à l'autonomie résidentielle des jeunes français comparativement aux jeunes italiens : un système d'allocations logement plus généreux, un parc de logements sociaux plus important, un marché immobilier locatif plus vaste et moins tendu, surtout en province.

Ces données, si elles indiquent une dépendance familiale plus forte des étudiants italiens et permettent de confirmer en partie la caractéristique familialiste plus marquée de la société italienne (au sens où la famille est plus mobilisée qu'en France pour assurer la prise en charge directe des jeunes adultes poursuivant des études supérieures), ne disent rien cependant de la façon dont subjectivement les étudiants des deux pays se définissent par rapport à leurs parents. Le prolongement de la cohabitation et de la dépendance matérielle contribue-t-il, comparativement aux étudiants français, à rapprocher les étudiants italiens de leurs parents sur le plan des valeurs et des idées ? Quelles en sont les conséquences en termes de socialisation familiale et d'entente avec les parents ?

5. L'autonomie plus marquée des étudiants français est confirmée par d'autres données puisque plus de 95 % des étudiants français possèdent un compte bancaire (71 % pour l'Italie), et 78 % possèdent une carte de crédit (seulement 52,5 % pour l'Italie).

Traiter ces questions permet non seulement de mieux saisir l'autre face plus subjective du soi-disant familialisme, mais aussi de faire apparaître quelques paradoxes de la montée de l'individualisme. Les formes de l'échange entre générations renvoient-elles aux différences sociétales décrites, jouissent-elles d'une autonomie relative qui renvoie à une proximité des processus de socialisation ?

*A la découverte des paradoxes du « familialisme »
et de l'« individualisme »*

Une lecture plus fine des données nous permet de préciser ces aspects et de nuancer, d'un côté, les thèses de la dépendance matérielle, affective et relationnelle des jeunes italiens et, d'un autre côté, les thèses d'une défamilialisation et d'un individualisme plus poussés en France. Ainsi, le prétendu familialisme italien n'apparaît pas comme un système de fortes contraintes au seul service des intérêts du groupe familial, au même titre que l'indépendance matérielle plus nette des jeunes français n'est pas déconnectée d'un système de solidarités familiales fortement mobilisées. Dans les deux pays, selon des logiques et des agencements différents, on retrouve bien à l'œuvre une dialectique subtile entre la dépendance et l'autonomie, entre la proximité et l'éloignement entre les générations.

Il convient tout d'abord de relativiser la moindre intervention des parents auprès des jeunes français. Toute une série de données confirment la présence d'un vaste système de solidarités et d'échanges largement mis en évidence par les sociologues de la famille au cours des quinze dernières années. A titre d'exemple, parmi ceux qui ne vivent pas pendant la semaine au domicile familial, 27 % occupent un logement financé par leurs parents ou leur appartenant, 57 % d'entre eux ont aménagé leur logement à l'aide de meubles provenant de chez leurs parents et 78 % ont emprunté de la vaisselle. 60 % des interviewés vivant dans un logement indépendant voient leur(s) parent(s) au moins une fois par semaine et 63 % déclarent laver le linge au domicile parental. D'ailleurs, près d'un sur deux d'entre eux n'avoue-t-il pas spontanément habiter chez ses parents ? A l'évidence, les familles françaises demeurent un acteur prépondérant de soutien matériel accordé aux étudiants (Eicher & Gruel, 1997 ; Cicchelli, 1997).

Du côté italien, la dépendance familiale objective ne se réalise pas au détriment du niveau de vie et de l'accès aux biens de consommation des jeunes. Au contraire, à titre d'exemple, 53 % des étudiants italiens déclarent posséder une automobile, ce qui ne concerne que 38 % de leurs homologues français. Le mode plus autonome de prise en charge des dépenses en France, qui se traduit par un revenu moyen plus élevé par étudiant, se différencie du modèle italien caractérisé par un revenu monétaire moyen plus faible mais une prise en charge plus importante

des dépenses directement par les parents (vêtements, loisirs, voyages, etc.).

Secundo, la lecture du tableau ci-dessous fait ressortir quelques paradoxes et nous montre bien que la dépendance objective plus marquée des étudiants italiens ne se traduit pas subjectivement par une proximité relationnelle et idéologique plus forte aux parents. Les étudiants italiens ne se distinguent pas fondamentalement par des échanges plus soutenus et plus intimes avec leurs parents ni par une adhésion plus marquée aux mêmes idées qu'eux sur différents domaines. Sur le travail, la société et la politique, les écarts entre étudiants français et italiens sont faibles. La plus forte dépendance matérielle des jeunes italiens ne se traduit pas par exemple par des échanges plus soutenus concernant les projets d'avenir des étudiants ; au contraire, comparativement à la France, ils sont beaucoup plus nombreux à ne pas en parler avec leurs parents. Au même titre que Chamboredon et Lemaire (1970) avaient parlé de proximité spatiale et distance sociale pour caractériser les rapports entre les différents groupes sociaux dans les grands ensembles des années 1970, on pourrait parler de proximité spatiale et distance subjective pour caractériser les rapports entre les étudiants et leurs parents.

En revanche, malgré ces faibles écarts entre étudiants français et italiens sur le plan des idées sur la société et la politique, l'image du père ou de la mère est nettement moins rejetée par les étudiants italiens. A la question « A qui préféreriez-vous ressembler dans la vie ? », les jeunes italiens sont presque deux fois plus nombreux (près de 40 %) que leurs homologues français à répondre « à mon père » ou « à ma mère ». L'identification plus forte aux parents peut donc être présentée comme une dimension plus structurante qu'en France du rapport subjectif à la famille. Les étudiants italiens s'identifient davantage à leur père ou leur mère au point de souhaiter leur ressembler, alors qu'ils s'en différencient davantage que les jeunes français sur le plan des valeurs et des idées.

4. Proximité aux parents des étudiants français et italiens (en %)

	France				Italie			
	Avec les deux parents	Plutôt avec le père	Plutôt avec la mère	Aucun	Avec les deux parents	Plutôt avec le père	Plutôt avec la mère	Aucun
Proximité relationnelle Parle :								
— des études	64	5,5	25,9	4,0	67,2	3,5	24,8	4,4
— des projets d'avenir	59,9	4,8	24,5	9,9	54,9	4,0	19,7	21,4
— de leurs soucis	23,5	2,6	39,5	33,1	25,4	2,6	40	32,1
— de la vie sentimentale	11,9	1,5	31,3	53,9	16,7	1,7	38,6	43,1
A suivi les conseils des parents pour l'orientation	17,9				18,8			
Proximité idéologique Avoir les mêmes idées ou des idées différentes sur :	Que les deux parents	Que le père	Que la mère	Différentes des deux	Que les deux parents	Que le père	Que la mère	Différentes des deux
— la place du travail	51,1	7,8	13,0	27,1	39,6	12,3	13,8	34,3
— l'organisation de la société	41,5	7,4	8,8	39,5	39,7	10,3	10,5	39,5
— la politique	38,9	11,7	9,8	37,8	33,7	17,8	12,0	36,6
Identification Souhaiterait ressembler à son/sa	Père : 11,4				Mère : 9,9			
					Père : 20,3			
					Mère : 18,4			

Source : Enquête OSCFNSP, France (1992) ; Enquête OSCFNSP et Istituto Gramsci Turin, Italie (1995/1996)

Les données tirées de l'enquête européenne sur les valeurs (EVS, 1990) vont dans le même sens (tableau 5). Il apparaît clairement que la famille reste une valeur plus largement partagée chez les étudiants italiens et qu'ils continuent de se référer à une conception relativement traditionnelle de celle-ci (respect des parents, devoirs parentaux, etc.).

*5. L'attachement à la famille en France et en Italie
(étudiants et ensemble de la population, en %)*

	France		Italie	
	Étudiants	Ensemble de la population	Étudiants	Ensemble de la population
La famille est très importante (au cœur de ma vie)	61,7	81,4	77,8	86,8
Toujours aimer et respecter ses parents quels que soient leurs qualités et leurs défauts	61,7	72	71,4	79,2
Devoir des parents de faire de leur mieux pour leurs enfants même aux dépens de leur propre bien-être*	64,2	74	61,9	76,3

* Les deux autres choix étaient « les parents ont leur propre vie et on ne doit pas leur demander de sacrifier leur propre bien-être au bénéfice des enfants », ou bien « pas d'opinion ». Cette dernière possibilité a été retenue par plus de 20 % des étudiants italiens et seulement 8,6 % de leurs homologues français. On pourrait y voir la plus grande difficulté des jeunes italiens à choisir entre deux propositions si contrastées (le bonheur des enfants avant celui des parents ou l'inverse) qui indiquerait une phase de transition (d'in certitude) entre l'adhésion au modèle parental traditionnel et un modèle rattaché davantage à un processus d'individualisation, de revendication du souci de soi.

Sources : Enquête européenne sur les valeurs, 1990.

Concernant la proximité des points de vue entre les parents et les enfants (étudiants) sur différents domaines, l'enquête européenne montre que, alors que cette proximité est en effet un peu plus forte chez les étudiants italiens pour la religion et les principes moraux, l'inverse s'observe pour les attitudes sociales, politiques et sexuelles, autant de domaines où les étudiants français se déclarent plus proches de leurs parents (tableau 6). Autrement dit, la famille apparaît sans doute davantage comme une institution dont les valeurs renvoient à la religion, à la morale, à la solidarité, etc., sans pour autant que cela se traduise par une reproduction des comportements et des attitudes des parents. On respecte l'institution, la figure du père et de la mère, ce qui n'implique pas nécessairement de penser et de se comporter comme eux, de s'en sentir proches sur le plan des idées. Côté français, la référence à la famille comme valeur et principe moral est sans doute moins forte, mais la distance générationnelle est moindre sur le plan des idées et des attitudes. On peut faire l'hypothèse que la génération des parents des étudiants de la fin des années 1990 (c'est-à-dire née à la fin des années

1940 début des années 1950) s'est détachée plus tôt et plus massivement en France des cadres moraux les plus traditionnels liés à la famille, la religion, la sexualité, l'éducation, etc. La « modernisation » italienne plus tardive a connu ensuite une accélération phénoménale qui s'est concentrée sur les générations les plus récentes. Ainsi, leur distanciation des parents sur le plan des idées et des attitudes est plus marquée, ce qui semblerait indiquer des écarts plus nets en terme d'idées et de représentations entre les générations précédentes, celles des parents d'étudiants d'aujourd'hui. La référence plus marquée à la famille en Italie pourrait être interprétée aussi comme une mode transitoire d'atténuation des conflits. On pourrait y voir une sorte de compromis subtil entre, d'une part, les aspirations des jeunes à l'indépendance et au détachement des contraintes familiales et, d'autre part, les difficultés à rejeter en bloc une institution dont ils ont un besoin fondamental sur le plan matériel.

6. Proximité aux parents des étudiants français et italiens (% de oui à la question « Partagez-vous les mêmes points de vue que vos parents sur : »)

	Étudiants français	Étudiants italiens
Les attitudes à l'égard de la religion	44,4	51,3
Les principes moraux	60,5	67,7
Les attitudes sociales	62,9	52,9
Les opinions politiques	40,7	28,0
Les attitudes sexuelles	35,8	22,7

Sources : Enquête européenne sur les valeurs, 1990.

Tertio, le familialisme ne semble pas produire une fusion intergénérationnelle, dans la mesure où les étudiants français déclarent s'entendre avec leurs parents dans des proportions sensiblement supérieures aux Italiens (tableau 7). Le rattachement de ces derniers à un univers dit familialiste ne se traduit pas par une meilleure entente avec leurs parents, pourtant grands pourvoyeurs de services. Contrairement à une idée reçue, on constate même que les jeunes garçons italiens sont moins nombreux à déclarer s'entendre très bien avec leur *mamma*.

Ces trois éléments confortent l'hypothèse que, dans les deux pays, au-delà des différences d'héritages culturels, l'étirement de la socialisation familiale par le prolongement des études se déroule dans un contexte sociétal imprégné d'une culture individualiste qui semble avoir des caractéristiques communes. Ainsi, l'existence d'un soutien fort, aussi bien affectif que matériel, doit se combiner avec la reconnaissance des droits de l'individu à l'égard du groupe. Les étudiants italiens et français dépendent d'une forte cohésion familiale, mais refusent en même temps d'être pris dans un filet de dépendances trop prégnant. Pour cette raison, s'ils acceptent de partager des espaces de communication et d'échange

7. Part des étudiants Français et Italiens déclarant s'entendre très bien avec le père, la mère et les deux parents en fonction du sexe.

	France		Italie	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Avec le père	49	43	38	35
Avec la mère	60	53	49	43
Avec les deux parents	42	33	31	26

Source : Enquête OSC/FNSP, France (1992) ; Enquête OSC/FNSP et Istituto Gramsci Turin, Italie (1995/1996).

avec leurs parents, ils revendiquent aussi des territoires personnels, intimes. On comprend alors que la vie sentimentale soit le domaine le plus à l'abri du regard indiscret des parents – 54 % des Français et 43 % des Italiens n'en parlent jamais. On constate aussi dans les deux cas que la mère est particulièrement sollicitée quand il s'agit de parler des soucis ou de la vie sentimentale. La matricentralité des relations intimes vaut pour les deux pays.

La complexité du compromis établi entre les générations dans les deux pays ressort d'autres données. En effet, alors que les étudiants italiens semblent s'entendre moins bien avec leurs parents, ils sont en revanche nettement moins nombreux à être pressés de quitter le domicile parental (tableau 8). La moindre entente avec les parents ne produit pas une envie de départ et traduit sans doute leur lucidité face à des conditions d'accès difficiles à l'autonomie résidentielle comparativement à la France. Il s'agit d'une question complexe qui met en jeu l'offre du marché universitaire, la disponibilité des logements, les ressources financières des parents, le recours possibles aux résidences universitaires ou à des allocations logement. Autant d'éléments qui pénalisent les jeunes italiens dans l'accès à l'autonomie résidentielle, comparativement à leurs homologues français.

Alors que l'origine sociale et culturelle, ainsi que le fait de travailler ou non, jouent peu sur la volonté de quitter le domicile parental, le niveau d'entente avec les parents est déterminant dans les deux pays. L'envie de quitter le domicile parental est beaucoup plus forte lorsque les relations se dégradent. De façon plus nette encore lorsqu'il s'agit des relations avec la mère.

8. Part des étudiants français et italiens se déclarant pressés ou non de quitter le logement parental en fonction du type d'entente avec le père et la mère (en %)

	France	Italie
	<i>Se déclare pressé de quitter le logement parental</i>	<i>Se déclare pressé de quitter le logement parental</i>
S'entend avec le père		
Très bien	31,1	15,3
Bien, mais parfois des tensions	51,2	27,9
Pas très bien	63,9	37,0
S'entend avec la mère		
Très bien	33,5	15,3
Bien, mais parfois des tensions	54,5	29,8
Pas très bien	78,1	57,9
Ensemble	43,8	26

Champ: sous-population des étudiants français et italiens vivant chez leurs parents au cours de la semaine.

Source : Enquête OSC/FNSP, France (1992) ; Enquête OSC/FNSP et Istituto Gramsci Turin, Italie (1995/1996).

La complexité des processus de socialisation

Le poids de l'origine sociale et du capital culturel : des différences liées à la filière d'études et à l'âge en France

Alors que nous ne retrouvons pas d'effet très significatif des différences de structures et de cultures des deux pays sur la proximité subjective aux parents des populations étudiantes française et italienne, les facteurs plus classiques, tels que l'origine sociale et surtout le capital culturel des parents, agissent de façon significative dans les deux pays sur les processus de socialisation et plus particulièrement sur la façon dont se définissent les rapports aux parents. Comme l'indiquent les données⁵ du tableau suivant, dans les deux cas, plus l'origine sociale et le diplôme du père sont élevés plus la proximité relationnelle et idéologique aux parents est forte. L'implication des parents dans le choix des études, l'intensité des échanges et des conversations mais aussi la proximité des points de vue sur le travail, la société et la politique sont fortement corrélées au milieu social et culturel familial, quel que soit le niveau de dépendance objective des étudiants ou la force de la culture familialiste.

5. Les Khi-deux des tableaux dont sont extraits ces résultats sont tous très significatifs, tout comme les corrélations qui concernent les mêmes variables.

La plus grande proximité intergénérationnelle se trouve chez ceux dont le statut d'origine et le statut auquel prépare l'université coïncident (Galland & Oberti, 1996). Le familialisme italien ne semble donc pas atténuer plus qu'en France la distanciation subjective aux parents des étudiants d'origine populaire. On constate d'ailleurs pour ces étudiants, et dans les deux cas, que la distance aux parents sur le plan du genre de vie, des idées et des valeurs, créée par la poursuite d'études et l'anticipation d'un statut social supérieur à celui des parents, a un effet moindre sur l'entente. Ils s'éloignent des parents sur le plan des valeurs et des idées sans que cela se traduise par une forte tension intergénérationnelle. Ce qui confirme l'hypothèse d'un compromis subtil nécessaire à la cohabitation familiale, elle-même indispensable à la poursuite des études.

Le faible poids du diplôme du père ou de l'origine sociale sur le fait de « souhaiter ressembler dans la vie à son père ou à sa mère » (surtout pour les étudiants français) reste plus difficile à expliquer. En cohérence avec l'explication avancée précédemment, on pouvait s'attendre à trouver un effet beaucoup plus fort, indiquant une propension moins grande des enfants d'origine populaire à souhaiter ressembler à leurs parents. Cet effet est cependant plus sensible chez les étudiants italiens, qui, il faut le rappeler, déclarent aussi globalement deux fois plus souvent que leurs homologues français « souhaiter ressembler à leur père ou à leur mère ».

Des analyses plus fines à partir des régressions multiples font apparaître des logiques différentes dans les deux pays, la France étant semble-t-il un modèle plus complexe.

Dans le cas italien, les facteurs classiques tels que l'origine sociale et le diplôme des parents continuent d'être les plus structurants. En effet, une fois tenu compte des autres facteurs (âge, sexe, origine sociale, mode de résidence, aide des parents et type de faculté), le diplôme des parents s'avère être le facteur agissant de la façon la plus significative sur la proximité relationnelle. Les étudiants dont les parents sont les plus diplômés sont aussi ceux qui parlent le plus avec eux. C'est vrai en France (études et projets), mais pas pour l'ensemble des domaines, et le fait d'être aidé par ses parents intervient davantage ainsi que le type d'UFR fréquenté.

La proximité idéologique est fortement corrélée à la catégorie sociale du père ou au diplôme des parents en Italie et davantage à l'âge et à l'UFR (Unité de Formation et de Recherche) en France. Les étudiants français les plus jeunes et inscrits dans les filières scientifiques ou technologiques courtes sont les plus proches de leurs parents. Les plus âgés et ceux fréquentant des filières de langues, de Lettres ou de sciences humaines en sont nettement plus éloignés.

9. Proximité aux parents des étudiants français et italiens selon la catégorie sociale et le diplôme du père
(en % d'étudiants ayant répondu oui)

	France						Italie					
	Catégorie sociale du père			Diplôme du père			Catégorie sociale du père			Diplôme du père		
	Cadre	Prof. inter	Ouvrier	> Bac	Bac	< Bac	Cadre	Prof. inter	Ouvrier	> bac	bac	< bac
Proximité relationnelle												
Parle avec les deux parents :												
— des études	74,7	70,6	54,4	74,4	72,8	60,3	75,4	75,8	64,7	77,4	76,5	62,7
— de leurs projets	67,6	69,7	55,4	66,3	66,3	58,5	64,9	66,3	49,4	71,7	57,7	52,6
— de leurs soucis	26,8	25,5	19,1	28,8	22,6	22,1	28,6	33,9	14,5	30,2	32,4	21,5
A suivi les conseils des parents pour l'orientation	30,5	16,7	6,3	30,1	18,7	11,9	31,6	19,1	12,9	37,7	19,7	14,4
Proximité idéologique												
Ont les mêmes idées que leurs parents sur												
— la place du travail	49,7	54,9	54,9	51,4	53,1	53,0	50,0	40,9	33,7	40,4	40,1	40,3
— l'organisation de la société	50,4	38,4	37,5	50,6	39,0	39,0	50,9	47,8	24,4	41,5	48,3	34,2
— la politique	47,0	37,7	32,5	48,9	35,5	35,5	45,6	41,3	20,0	44,2	35,6	30,1
Identification												
Souhaiterait ressembler à son père ou à sa mère	21,8	21,6	20,0	23,4	21,0	19,9	59,1	31,4	30,7	46,6	45,3	32,4
Entente												
Très bon rapport avec le père	49,5	46,2	41,7	48,4	50,0	44,0	47,3	40,7	30,2	38,5	39,6	37,7

Sources : Enquête OSCFNSP, France (1992) ; Enquête OSCFNSP et Istruvno Gramed Turin, Italie (1995/1996).

Cette comparaison confirme l'importance de l'UFR en France pour caractériser les types d'étudiants, pas seulement du point de vue du mode de vie et du rapport aux études mais aussi du point de vue des rapports aux parents (Galland, Oberti, 1996). Alors que l'entente avec les parents n'est pas significativement rattachée à un autre facteur en Italie, une fois tenu compte de l'effet des autres facteurs, l'UFR apparaît comme le facteur plus significatif en France. L'impact du type d'études poursuivies contribue davantage en France à rapprocher ou éloigner subjectivement les étudiants de leurs parents. Ceci est cohérent avec une plus forte référence des étudiants français au statut d'étudiant comme critère de définition de soi puisque 35 % d'entre eux le citent comme premier critère et seulement un peu plus de 20 % des étudiants italiens. La vie universitaire, son mode de vie et les attitudes qui s'y rattachent semblent plus prégnants en France, même si dans les deux pays le sentiment d'appartenance et d'identification au monde étudiant varie en fonction des filières.

En revanche, la qualité et l'intensité des relations avec les parents semblent davantage déterminées par l'origine sociale et culturelle des parents en Italie.

Conclusion

Les différences de culture et de structure renvoient à des rapports distincts des étudiants à leurs familles. Peut-on interpréter cette différence en distinguant un type de prise en charge « familialiste » d'un autre type de prise en charge « individualiste » ?

En dépit des différences contextuelles, l'étude des mécanismes de proximité/distance et d'entente/mésentente entre les deux générations montre qu'il existe des processus convergents de socialisation sociale et familiale dans les deux pays. D'une part, la distance subjective aux parents (conversations, idées, valeurs) met en jeu des facteurs sociaux objectifs tels que l'origine sociale ou le capital culturel des parents. D'autre part, la poursuite de la dépendance des jeunes à l'égard des familles d'origine va de pair avec l'établissement de compromis intergénérationnels.

Cependant, les différences structurelles liées au type d'État-providence se retrouvent clairement dans la façon dont les étudiants se rattachent à la famille. Celle-ci est plus directement sollicitée en Italie, et les jeunes italiens engagés dans des études supérieures en dépendent très largement sur le plan matériel. La famille est également présente en France mais intervient moins directement. Les jeunes français n'en sont pas cependant moins proches en termes de valeurs. Ainsi le soi-disant familialisme italien vaudrait surtout en référence à la plus forte participation de la famille en tant que cellule de base au coût direct de

la socialisation et de l'éducation des enfants et des jeunes adultes (jusqu'à 35 ans !), et non pas tant en référence à l'idée d'une profonde identification des jeunes au système de valeurs de leurs parents. Ils sont d'autant plus attachés à la famille qu'elle leur est indispensable dans une situation de fortes contraintes. Il serait intéressant de voir comment évoluerait la situation italienne dans le cadre d'un changement de politique familiale moins centrée sur les parents et davantage destinée aux jeunes désirant décohabiter. Ce soi-disant « attachement » à la famille résisterait-il à une évolution du marché immobilier et des politiques du logement plus favorables à l'installation des jeunes ? On verrait peut-être que ce qui est présenté comme un trait culturel récurrent de l'Italie, le prolongement de la cohabitation familiale comme élément central du familialisme, dépend davantage des modes d'intervention de l'État-providence et de la façon dont, en s'appuyant fortement sur la famille, ils permettent le maintien d'une telle dépendance familiale.

Ainsi, il n'existe pas un mais plusieurs types de familialisme, c'est-à-dire plusieurs types d'agencements entre État-providence, famille et cycles de vie. Même si partout en Europe les jeunes ont tendance à quitter de plus en plus tardivement le domicile des parents, certains pays, comme la France, rendent plus facile cette décohabitation par un système d'aide et des politiques de logement dont les jeunes peuvent bénéficier. L'Italie continue de développer une politique sociale destinée majoritairement aux adultes et aux personnes vieillissantes (les conditions de retraites, malgré quelques changements récents, y sont parmi les plus favorables en Europe). Il est alors intéressant de constater qu'ainsi le « familialisme » ne profite plus à la famille, mais qu'il contribue à sa destruction en ne donnant plus la possibilité aux jeunes de fonder un ménage à un âge pas trop reculé et d'envisager d'avoir des enfants. La comparaison des taux de fécondité français et italien est éclairante. Il tend à remonter en France pour se rapprocher de 1,8, alors qu'il continue de baisser en Italie pour atteindre 1,22 et moins de 1 dans les principales villes du Nord.

Comment alors, dans un contexte de redéfinition de la place de l'État-providence, de transformations des structures familiales et d'inégalités fortes entre générations, les relations intergénérationnelles vont-elles évoluer dans les deux pays ?

Références bibliographiques

- BARKER K. B. et C. BUEHLER, 1996 : « Family cohesion and Enmeshment : Different Constructs, Different Effects », *Journal of Marriage and the Family*, n° 58, mai, pp. 433-441.
- BENSOUSSAN B., 1996 : « Vivre à Paris, vivre en province. Grandes villes, villes moyennes, petites villes » in *Les conditions de vie des étudiants*, Paris, La Documentation française, cahier OVE n° 1, pp. 65-92.
- CAVALLI A., 1993 : « Prolongamento della fase giovanile e orientamenti al futuro », in CAVALLI A. et A. de LILLO, *Giovani anni 90. Terzo rapporto IARD sulla condizione giovanile in Italia*, Bologna, il Mulino.
- CHAMBOREDON J.C et M. LEMAIRE, 1970 : « Proximité spatiale et distance sociale : les grands ensembles et leur peuplement », *Revue Française de sociologie*, vol. XI, n° 1.
- CICCHELLI V., 1997 : « Le logiche di scambio delle risorse familiari dello studente : fra orientamenti pedagogici e costruzione del self autonomo », in SCABINI E. et ROSSI G., (éds), *Giovani in famiglia tra autonomia e nuove dipendenze, Studi Interdisciplinari sulla famiglia*, Vita e Pensiero, Milano, n° 16, pp. 245-283.
- CICCHELLI V., 1999 : *Nouer, dénouer, renouer. La construction du lien intergénérationnel à l'âge des études*, thèse pour le doctorat en sociologie, dirigée par F. de SINGLY, Faculté des Sciences Humaines et Sociales-Sorbonne, Paris V.
- FONDAZIONE RUI ET UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI CAMERINO, 1997 : *Euro Student*, Indagine sulle condizioni di vita e di studio degli studenti Universitari in Italia, Roma.
- EICHER J.-C. et L. GRUEL, avec la collaboration de V. CICCHELLI et O. MARCHAND, 1997 : *Le financement de la vie étudiante*, La Documentation française, Paris,
- FIZE M., 1990 : *La démocratie familiale*, Paris, Presses de la Renaissance.
- FARINA M., 1997 : « Restare in famiglia : percezioni del clima familiare, dell'ambiente sociale e progetti di autonomizzazione », in SCABINI E. et ROSSI G., (eds), *Giovani in famiglia tra autonomia e nuove dipendenze, Studi Interdisciplinari sulla famiglia*, Vita e Pensiero, Milano, n° 16, pp. 69-96.
- GALLAND O., CLÉMENÇON M., LE GALÈS P. et OBERTI M., 1994 : *Le monde des étudiants*, Paris, PUF.
- GALLAND O. et A. CAVALLI (dirs), 1993 : *L'allongement de la jeunesse*, Arles, Actes Sud.
- GALLAND O. et M. OBERTI, 1996 : *Les étudiants*, Paris, La Découverte.

- GECAS V. et M. Seff, 1995 : « Families and Adolescents : A Review of the 1980s », in DEMO D.H. et AMBERT A.-M. (eds), *Parents and Adolescents in Changing Families*, Minneapolis, MN, National Council on Family Relations, pp. 13-28.
- LE GALÈS P., 1995 : « Les étudiants et leurs familles : entre dépendance et autonomie négociée, un idéal de cadre », in Galland O., Cléménçon M., LE GALÈS P. et OBERTI M., *Le monde des étudiants*, Paris, PUF, pp. 165-184.
- NEGRI N. et C. SARACENO, 1996 : *Le politiche contro la povertà in Italia*, Bologne, Il Mulino.
- OBERTI M. et P. LE GALÈS, 1995 : « Le rapport à la ville : les pratiques sociales et les lieux », in GALLAND O., CLÉMENÇON M., LE GALÈS P. et OBERTI M., *Le monde des étudiants*, Paris, PUF, pp. 23-54.
- OBERTI M., 1994, « Traditions démocratiques et développement économique : la grande diversité régionale italienne », *Revue Française de Sciences Politiques*, n° 4, p. 666-669.
- OBERTI M., 1999 : *Italiani. Stereotipi di casa nostra*, de SCIOLLA L., in : *Revue Française de Sociologie*, janvier-mars, XL-1.
- PACI M., 1989 : *Pubblico e privato nei moderni sistemi di Welfare*, Naples, Liguori.
- SARACENO C., 1998 : *Mutamenti della famiglia e politiche sociali in Italia*, Bologne, Il Mulino.
- SCABINI E. et G. ROSSI, 1997 : « Presentazione », in Scabini E. et Rossi G., (eds), *Giovani in famiglia tra autonomia e nuove dipendenze, Studi Interdisciplinari sulla famiglia*, Vita e Pensiero, Milano, n° 16, pp. 9-15.
- SINGLY F. de, 1998 : « La question politique des jeunes adultes », in THÉRY I. (éd.), *Couple, filiation et parenté aujourd'hui*, Paris, Odile Jacob, pp. 361-381.